

Fautes et comportement :

- **Pas de contact (Pas de charge).**
- Tous les coups francs sont directs (adversaires à **5m**).
- **Tacles interdits dans les duels.** On ne peut donc lutter pour la conquête du ballon que debout (le seul tacle autorisé est celui de récupération de ballon alors qu'il n'y a aucun adversaire autour de ce joueur).



Pour l'exécution des Coup-Francs :

- Le ballon doit être immobile.
- Les joueurs adverses sont à 5 mètres.
- Le même joueur ne peut pas toucher deux fois de suite le ballon.

Quelques cas particuliers – quelques précisions :

- Suite à une sortie de but, la remise en jeu se fera par le gardien de but, à la main depuis sa surface réparation (impossibilité de marquer directement).
- Le ballon est en jeu dès qu'il quitte les mains du gardien.
- La relance à la main du gardien de but peut être effectuée au sol ou aérienne et peut dépasser le milieu de terrain sans avoir touché le sol.
- Les rentrées de touche seront effectuées au pied (ballon arrêté sur la ligne), un but ne pouvant être marqué directement, les adversaires devront se tenir à 5m. Le joueur a 4'' pour jouer le ballon à partir du moment où il est en capacité de le mettre en jeu.
- Sur coups-francs et coups de pied de coin, les adversaires devront se tenir à plus de 5m du ballon.
- Tous les coups-francs sont directs, excepté en cas de remise au gardien par un partenaire avec prise du ballon à la main : coup-franc indirect sur la ligne des 6m au plus près de la faute.
- Toute faute commise par une équipe dans sa surface de réparation sera sanctionnée d'un penalty.
- Si le ballon touche le plafond, on reprend le jeu par une rentrée de touche.



Temps de jeu / Durée des rencontres

- **Le total du temps de jeu par journée, ne doit pas dépasser 60'.** (Nombre de rencontres à déterminer en fonction du nombre d'équipes)

Temps-mort et cumul des fautes :

Non utilisés. (Sauf si temps de jeu supérieur à 10' par rencontre)

Gardien de but

- Un gardien ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par un coéquipier (coup franc direct).
- Un gardien ne peut être utilisé (jeu au pied) qu'une seule fois par possession.
- Si le gardien s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct là où le gardien a touché le ballon des mains.
- Le gardien doit remettre le ballon en jeu exclusivement à la main dans les 4 secondes (coup franc indirect s'il touche deux fois de suite le ballon*).
- Tacle interdit pour le gardien dans les duels en dehors de la surface de réparation. (Pied(s) en avance sur le corps)

Précision : Sur une passe en retrait volontaire au pied d'un partenaire, le gardien de but doit jouer au pied et, dans ce cas il est libre de transmettre le ballon sur l'ensemble du terrain (s'il prend le ballon à la main : coup-franc indirect). Il a toujours 4'' pour transmettre le ballon à un partenaire.

*** Si le gardien est sollicité une première fois par un partenaire, il ne pourra l'être une seconde fois durant la même possession tant que le ballon reste en jeu ou tant que l'équipe adverse ne l'aura pas récupéré.**

Coup de pied de réparation :

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but.
- Joueurs adverses et partenaires à 5 mètres.
- Le gardien de but doit être sur sa ligne.



Coup d'envoi et reprise de jeu :

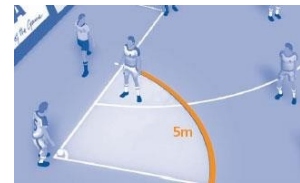
- Engagement au centre du terrain au début de chaque période et après chaque but.
- Coup d'envoi vers l'avant ou vers l'arrière avec joueurs adverses à 3 mètres (derrière le rond central).

❑ **Rentrée de touche :**

- Le ballon doit être entièrement sorti.
- Exécution : exclusivement au pied, ballon arrêté sur la ligne. Ballon à l'arrêt.
- Pas de but direct : reprise du jeu par coup de pied de but (but adverse) ou but ou coup de pied de coin (propre but).
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le joueur est en capacité de mettre en jeu.
- Rentrée de touche accordée à l'équipe adverse lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur. La rentrée de touche sera effectuée sur un côté à hauteur de l'impact.

❑ **Coup de pied de coin (Corner)**

- Uniquement aux pieds.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- Ballon placé dans l'arc de cercle 20 cm pour l'exécution.
- Exécution dans les 4 secondes à compter de l'instant où le ballon est placé dans l'arc de cercle.



❑ **But marqué :**

Un but peut être marqué de n'importe quel endroit du terrain sauf :

- Sur une relance à la main du gardien
- Directement sur une rentrée de touche

Le ballon doit franchir totalement la ligne.

❑ **Décompte des Points :**

Le classement sera établi par addition de points, cumulés match après match en fonction du barème suivant :

Victoire = 4 points, match nul = 2 points, défaite = 1 point et match perdu par pénalité ou forfait = 0 point

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, il est tenu compte des dispositions suivantes :

1. Goal average particulier si les équipes à égalité se sont toutes rencontrées :
 - Nombre de points entre les équipes ex aequo (*nouveau classement entre les équipes à égalité*)
2. Epreuve des jongleries (*les résultats des jongleries ne seront divulgués, et pris en compte qu'à la fin de la compétition*)

❑ **Le hors-jeu :**

Pas de hors-jeu en futsal.

❑ **Jongleries:**

En catégorie U13, tant au niveau départemental que régional, pour départager les équipes à égalité, il est appliqué le système des jongleries (pas de série de tirs au but)

Cette épreuve doit être réalisée en amont des rencontres.

Un seul accompagnateur par équipe sera autorisé durant l'épreuve dans la zone de jonglerie.

Il sera tenu compte du total des 5 meilleurs résultats parmi les 10 participants de chaque équipe sur la totalité des contacts pieds (*en cas d'égalité, on prend en compte le meilleur 6ème et ainsi de suite...*).

- U13 G : Limitation à 50 contacts pied droit, 50 contacts pied gauche, départ ballon au sol.
- U13 F : Limitation à 30 contacts pied droit, 30 contacts pied gauche, départ ballon au sol ou dans les mains.
- 2 essais par joueur et conservation du meilleur résultat.
- Pas de surface de rattrapage (cuisse ou autre partie du corps).

Pour tous les points non prévus par ce document, il en reviendra à la commission d'étudier et prendre une décision pour tout litige éventuel.

CONTACT LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL :

M. Stéphane VALENTIN (Conseiller Technique Régional « Développement et Animation des Pratiques ») :

- Mail : svalentin@footbretagne.fff.fr / Tél : 06 42 54 44 99